

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
06/09/2019

Dossier complet le :
24/09/2019

N° d'enregistrement :
2019-ARA-KKP-2188

1. Intitulé du projet

PROJET DE REMODELING
LECLERC - MONTELMAR

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS ROMANDIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BUSSONNIERE Olivier

RCS / SIRET

3	4	9	8	9	1	5	2	3	0	0	0	4	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
N° 30 Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieur à 250KWc Projet : couverture photovoltaïque sur ombrières de parking pour une puissance en crête de 1 348 750 KWc soit 1MWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la mise en place d'ombrières photovoltaïques sur son parking.

L'installation se compose de 2463 modules photovoltaïques, soit 4150m².

La production annuelle estimée est de 1MWc.

La centrale photovoltaïque sera proposée en auto-consommation et dont l'énergie produite par la centrale sera principalement absorbée par le bâtiment avec un taux d'autoconsommation (part de l'énergie produite par la centrale et injectée dans le bâtiment) de 100% .

4.2 Objectifs du projet

- Réduire la facture énergétique du site grâce à l'autoconsommation de l'énergie dite verte produite par les panneaux photovoltaïques.
- protéger les véhicules stationnés de l'ensoleillement direct et améliorer le confort des clients.

Il s'agit donc d'un investissement eco-responsable, répondant à une démarche de développement durable, permettant d'améliorer le confort des clients.

Le taux d'auto-consommation attendue de l'énergie verte produite est de 100% sur l'année.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Démolition de la façade du SAS et démolition d'une partie des bureaux : 1 mois
- Réalisation des plateformes : 1 mois
- Extension en partie Sud des réserves, en partie Nord-Ouest par l'extension de la zone technique de la galerie et au Nord-Est par la création d'un SAS d'entrée et de son parking en étage : 6 mois
- Finitions des aménagements extérieurs + mise en place des ombrières : 1 mois
- Aménagement intérieur des locaux : 2 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

332 places de stationnement seront couvertes pour le confort des usagers.

L'énergie produite sur le site sera consommée sur place.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Déclaration loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de couverture des ombrières	4 150m ²
Hauteur des ombrières	5.94m ht
Puissance crête	1 MWc

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue des Catalins
26200 MONTELIMAR

Cadastre :
Section AD
Parcelles : 129, 130, 198, 199, 201,
204, 205, 206, 207, 254, 256, 258,
292, 300, 301, 303

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 75 ' 64 " 07 Lat. 44 ° 56 ' 72 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucun zonage d'inventaire. La zone d'inventaire le plus proche est une Znieff de type II Intitulée "ensemble fonctionnel du Roubion" située à environ 700m au Sud Est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucun zonage de protection. La zone de protection le plus proche est un site Natura 2000 - Directive habitats (ZSC) intitulé "Rivière du Roubion" située à environ 1.1 Km au Sud Est.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucune zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucune zone PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucune zone de protection. La zone de protection le plus proche est un site Natura 2000 - Directive habitats (ZSC) intitulé "Rivière du Roubion" située à environ 1.1 Km au Sud Est.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : actuellement le site est connecté au réseau de distribution d'eau communal ainsi qu'au réseau d'assainissement. Des branchements seront réalisés sur ces réseaux pour les besoins du chantier et des futures aménagements.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : les constructions ne comportent pas de sous sol et ne seront pas enterrées. Les fondations seront ponctuelles à une profondeur de 80cm.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : le procédé constructif utilisé est issu des filières sèches (structures porteuses en acier galvanisé revêtu en bois) avec préfabrication en usine et assemblage sur le site, ce qui permet de réduire les déchets.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : Le projet d'ombrière photovoltaïque n'engendrera pas de changement sur le site aussi bien dans sa morphologie que dans son fonctionnement.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : Dans un souci de développement durable lors de l'installation des panneaux photovoltaïques et de la création de la dalle parking R+1, sur les 52 arbres existants 18 arbres seront conservés en leurs emplacements. Le projet d'aménagement paysagé prévoit la plantation de 41 nouveaux arbres. Le projet se voit passer de 52 à 59 sujets.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : Le site est en dehors des enjeux environnementaux, il se situe déjà dans un secteur urbanisé.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : Le site est en dehors des enjeux environnementaux, il se situe déjà dans un secteur urbanisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors PPRI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : L'ensemble des locaux seront reliés au réseau de collecte des eaux usées raccord au réseau public.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : Le site acuel dispose d'entrées sortie existantes. Le projet prévoit le maintien de celles-ci.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les installation sont placées dans des locaux isolés, traité sur le plan acoustique.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets ménagers dû à l'exploitation est stockés dans un local dédiée ou la température est maintenue entre 5° et 15° C, limitant la décomposition des matières.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'impact dû au projet :</p> <p>Les luminaires sous les ombrières seront pourvues de déflecteurs orientant la lumière vers le bas, une coupure automatique de l'éclairage est prévue entre 22h et 6h.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'impact dû au projet :</p> <p>L'ensemble des locaux seront reliés au réseau de collecte des eaux usées raccordé au réseau public.</p> <p>Les eaux pluviales seront également collectées, elles passeront par un séparateur à hydrocarbures avant d'être rejetées dans le réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'impact dû au projet :</p> <p>Les effluents des laboratoires du magasin seront traités dans un séparateur à graisses, un regard de contrôle sera mise en place entre cet ouvrage et son raccordement au réseau d'eau usées. Le bac à graisses est équipé d'un dispositif d'alarme de saturation. Les eaux usées sont dissociées des eaux vannes, celles-ci se rejoindront dans un collecteur extérieur après le séparateur à graisses traitant les eaux à la sortie de la zone laboratoire.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : Le projet se situe en dehors des zones d'enjeux ou d'intérêts.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact positif du au projet : En protégeant les véhicules stationnés sur le parking de l'ensoleillement direct, le projet participe à l'amélioration du confort des clients. Il participe également à la réduction de la facture énergétique.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'impact du projet est limité au regard de l'état actuel du site :

- les travaux qui seront entrepris sur ce magasin auront pour intention de limiter la consommation d'espace.
- Le site est éloigné de la zone Natura 2000.
- Le terrain se trouve sur le territoire déjà urbanisé de la commune.
- Le mode constructif retenu pour l'opération limite la production de déchets.
- Le projet permet de réduire la facture énergétique du site grâce à l'autoconsommation de l'énergie produite.
- Il contribue par ailleurs à améliorer le confort des usagers du parking.

A ce titre nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet face l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de situation Plan emprise foncière Plan du zonage PLU Repérage du zonage Natrua 2000 Localisation ZNIEFF Plan de zonage PPRI Repérage photographique du terrain dans son environnement proche Repérage photographique du terrain dans son paysage lointain Plan emprise foncière Repérage des abords Plan en coupe.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à MONTELMAR

le, 05.04.2019

Signature

CENTRE E. LECLERC
S.A.S ROMANDIS
Centre Commercial Les Catalins - B.P. 114
26203 MONTELMAR Cedex
Tél. 04 75 00 75 65 - Fax 04 75 00 75 65
Siret 523 00048 - APE 4711F